

Loiron-Ruillé

Octobre 2025

n°20

Bulletin d'informations communales

Vie municipale Actualités des Assos Dossier à votre rencontre Les écoles Enfance Jeunesse Infos plus



Dossier

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
(CIS) DE LOIRON-RUILLÉ

www.loiron-ruille.fr

LE SOMMAIRE EN 1 Clin d'œil

p.2 Edito

p.3 Vie municipale

p.9 Actu des assos

DOSSIER p.12

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
(CIS) DE LOIRON-RUILLÉ
A LA RENCONTRE
DE L'ADJUDANT-CHEF, ANTHONY SALMACIS



p.10 Enfance Jeunesse

p. 14 Infos plus

p. 16 Retour en images



Bulletin de Loiron-Ruillé, édité par la commune de Loiron-Ruillé ; 13 rue du Docteur Ramé - 53320 Loiron-Ruillé -
Tél. 02 43 02 10 24 ; **Directeur de publication :** Bernard BOURGEAIS, le Maire ; **Comité de rédaction :** Commission
communication (Bernard BOURGEAIS, Gérard JALLU, Jean-Luc CHAPLET, Florence MARTINAT, Chrystèle FOUCHER,
Laëtitia PICHON) ; **Photos :** Commission communication, les associations ; **Dépôt légal :** Octobre 2025 ; **Courriel :**
contact@loiron-ruille.fr ; **Site :** www.loiron-ruille.fr ; **Tirage :** 1200 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclable ;
Maquette : Marc POUTEAU ; **Impression :** Reprographie TALLOT - Certifiée

Edito

LE MOT DU MAIRE

L'été est donc maintenant terminé. Il a été marqué par des épisodes caniculaires à répétition, fatiguant les organismes, notamment les plus vulnérables, et restreignant les possibilités de plein-air. On nous prédit un développement de ces situations avec les conséquences que nous connaissons déjà : risques d'incendies, raréfaction de l'eau. Néanmoins, il nous faudra trouver des solutions pour nous adapter à ces nouvelles conditions climatiques qui nous impactent tous.

Ainsi, les élèves de l'école Jean Moulin pourront profiter d'une amélioration de leurs locaux qui souffraient d'un manque d'isolation, source de désagrément en été et aussi en hiver, générant une facture énergétique conséquente.

Les travaux du site de La Guertière vont aussi dans ce sens ; à terme, avec la plantation de nombreux arbres, cet espace bien végétalisé sera un îlot de détente apprécié tant par les sportifs que par les promeneurs. En attendant, sur cet espace, nous allons voir peu à peu les transformations car la période de travaux s'annonce longue avant que tout soit terminé. A noter que le terrain synthétique est maintenant rentré en phase opérationnelle.

C'est aussi au mois de juillet que la voie douce a pu être réalisée le long de la D 115, permettant un accès sécurisé au site d'activités de La Chapelle-du-Chêne, car ne nécessitant plus la traversée de la chaussée pour accéder à ce lieu, ce qui était tout à fait dangereux.

Autre sujet de préoccupation : au cours du printemps, les travaux de finition de nos deux lotissements (les Tilleuls et le Clos Vitalis) ont pu enfin avancer, après un temps d'attente trop long lié à la défaillance d'une entreprise de travaux publics. Nous avons donc déjà entamé les démarches pour lancer un nouveau lotissement en espérant qu'il verra le jour dans les meilleurs délais.

C'est le 26 septembre qu'a été inauguré notre Centre de Secours ; notre équipe de pompiers volontaires est maintenant à pied d'œuvre. Il y aura donc un gain de temps pour les interventions sur la commune mais, en même temps, nous ne sommes pas trop pressés d'avoir à faire appel à eux...

Pour terminer sur cette énumération, je n'oublie pas également l'agrandissement programmé de notre Centre de Santé ; ce projet a pour objectifs de répondre à des demandes non satisfaites de professionnels de santé désirant y exercer leur activité et d'accroître la surface destinée aux kinés.

Par ailleurs, la vie de la commune est aussi rythmée par d'autres dossiers, comme la mise en place d'un futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ; sur ce point, comme sur tant d'autres, la construction de l'avenir continuera au-delà des prochaines élections municipales programmées en mars prochain.

Avant de conclure, je veux attirer la vigilance de tous face aux trop nombreux cambriolages sur notre commune cet été. Dans ce cadre, je rappelle qu'il est du devoir de chacun de prévenir la gendarmerie pour tout comportement suspect observé. De plus, nous envisageons de relancer le dispositif « Participation citoyenne », en place depuis plusieurs années.

D'ici là, je souhaite à chacun d'entre vous une fin d'année active et heureuse.

Bernard BOURGEAIS

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Nous relatons ci-dessous les principaux sujets qui ont été débattus lors des Conseils municipaux qui se sont tenus depuis la parution du dernier bulletin, soit les réunions des 6 mai, 3 juin, 1er juillet et 2 septembre 2025 (1).

AVIS SUR LE DOSSIER D'UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT GAEC FERME GEN'HOLSTEIN (séance du 6 mai)

Consultation du public par arrêté préfectoral du 4 avril 2025 sur la demande d'enregistrement présentée par le GAEC Ferme GEN'HOLSTEIN implanté au lieu-dit Les Frilouzières à Loiron-Ruillé en vue d'exploiter un élevage de 185 vaches laitières aux lieux-dits les Frilouzières, le Hureau et le Haut Grand Chemin à Loiron-Ruillé.

Une enquête publique s'est ouverte en mairie de Loiron-Ruillé (siège de l'enquête) du lundi 28 avril 2025 9h00 au lundi 26 mai 2025 18h00 inclus.

L'affiche a été mise à la Mairie de Loiron-Ruillé le 11 avril 2025.

Le Conseil municipal en amont avec la convocation au conseil municipal a reçu une note de synthèse du dossier.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal de la commune de Loiron-Ruillé donne un avis favorable sur le projet.

SUBVENTION FESTIVAL « LES PLÉIADES » le 28 juin 2025 (séance du 6 mai)

Mme Groseil indique que l'association « Les Pléiades 53 » organise la 2ème édition de leur festival le 28 juin 2025 à La Brûlatte.

Lors de cette édition, plusieurs concerts de musique aux styles variés seront organisés de 15h à 4h du matin ainsi qu'un spectacle pyromusical.

Le budget de ce festival intercommunal et intergénérationnel est estimé à 31 000 € avec 700 personnes attendues.

Les communes de La Brûlatte, Port-Brillet, Saint-Pierre-la-Cour et Olivet soutiennent ce projet.

L'association dont plusieurs membres du bureau résident sur Loiron-Ruillé sollicite une subvention à notre commune.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'attribuer à l'association « Les Pléiades » une subvention de 500 €.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « PÉRISCOLAIRE » École Saint Joseph (séance du 3 juin)

Différents éléments ont fortement impacté le coût par élève dans les 2 écoles publiques notamment la réorganisation des services municipaux avec la répartition différente du temps de travail des ATSEM ainsi que d'autres économies substantielles de fonctionnement (-15 % pour les élèves d'élémentaire et -23 % pour les élèves de maternelle).

De ce fait, le montant du forfait/élève versé à l'école Saint Joseph a baissé pour l'année scolaire 2024-2025.

Parallèlement, l'école Saint Joseph a mis en place, depuis septembre 2024, un service d'accueil et de restauration sur le temps méridien.

Au préalable, les élèves scolarisés à l'école Saint Joseph étaient pris en charge par les animateurs municipaux et avaient la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire de l'école Jean Moulin.

Depuis la rentrée de septembre, cet accompagnement d'une heure/jour n'est plus à la charge de la commune.

Considérant que le coût horaire d'un animateur est de 25 € et qu'il y a 36 semaines scolaires et 4 jours/semaine, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 3 600 € en 2025.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'octroyer cette aide financière exceptionnelle d'un montant de 3 600 € à l'OGEC de l'école Saint Joseph pour le périscolaire. Cette aide sera versée au cours du 2^{ème} semestre 2025.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LAVAL AGGLOMÉRATION pour les travaux d'aménagement - phase 1 - site de la Guertière (séance du 3 juin)

Comme déjà évoqué à de nombreuses reprises en Conseil municipal, la commune souhaite réaliser une opération d'aménagement inclusive, durable et innovante sur le site de la Guertière.

Ce projet va s'effectuer en deux phases : la phase 1 en 2025 et la phase 2 en 2026.

Le plan de financement prévisionnel de la phase 1 est le suivant :

DEPENSES :

- VRD : 830 627 €HT
- Réseaux souples : 146 104,84 €HT
- Paysage : 331 872,20 €HT

TOTAL : 1 308 604,44 €HT

RECETTES :

- Etat DETR : 350 000 €
- Région Pays de la Loire : 50 000 €
- Laval Agglomération (fonds de concours) : 60 556 €
- Autofinancement (commune) : 848 048,04 €

Après délibération à l'unanimité, le Conseil municipal valide le plan de financement ci-dessus et sollicite le versement du fonds de concours de Laval Agglomération de 60 556 €.

Vie municipale

LES CONSEILS MUNICIPAUX

LES CONSEILS MUNICIPAUX

MISE EN VENTE DE L'ANCIENNE MAIRIE DE LOIRON (séance du 3 juin)

L'ancienne Mairie de Loiron située 11, rue d'Anjou a fermé ses portes en 2012 suite au transfert des activités de la Mairie dans le nouveau bâtiment du 13, rue du Docteur Ramé.

Ces locaux ne sont plus affectés à un service public et les activités associatives qui les utilisaient sont maintenant dans d'autres locaux communaux.

Depuis le Conseil municipal du 28 janvier 2025, l'ancienne Mairie est intégrée au domaine privé de la commune et la décision de la mettre en vente est à prendre après une estimation effectuée par les services des finances publiques à 120 000 € ± 20 %.

La commission Urbanisme et Aménagement réunie le 1er février 2025 a émis un avis favorable à cette vente.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal décide la mise en vente du bâtiment du 11, rue d'Anjou au prix de 144 000 €.

CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES dans le cadre de la municipalisation du centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2025 (séance du 1^{er} juillet)

Monsieur le Maire rappelle que, suite à la décision prise de municipaliser le centre de loisirs à compter du 1^{er} septembre 2025, l'ensemble des agents de ce service sera repris par la collectivité.

Il est rappelé que tous ces agents sont déjà titulaires ou stagiaires de la collectivité à temps non complet.

Aussi, afin de garantir une continuité du service public, il convient de recréer tous ces postes avec un temps de travail plus adapté.

LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE AUX RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE - Marché public de restauration (séance du 1^{er} juillet)

M^r MAUDET rappelle que les restaurants scolaires de la commune sont approvisionnés par un prestataire extérieur sur le principe de la liaison froide. Le contrat avec la société CONVIVIO arrive à échéance au 31/08/2025. Une nouvelle consultation a été lancée pour une période d'un an à compter du premier jour de l'année scolaire 2025-2026. Le marché ne sera pas renouvelable.

Deux candidatures et offres ont été réceptionnées (suite à la procédure adaptée diffusée) par voie dématérialisée à la date limite fixée au 30 mai 2025 à 12h00.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

- valeur technique : 60 points
- prix de la prestation : 40 points.

Suite à la réunion de la commission d'Appel d'Offres en date du 01/07/2025, cette dernière a émis un avis favorable sur la proposition de la société RESTORIA SAS, Parc de l'Angevinière 49009-ANGERS au regard des critères d'attribution du marché, l'offre de cette société étant plus avantageuse avec une offre établie à 104 764,00 €HT pour l'ensemble de la prestation.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir la société RESTORIA SAS comme attributaire du marché.

Le contrat est d'une durée d'un an, du 01/09/2025 au 31/08/2026.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - AMICALE « Centre de secours Loiron-Ruillé » (séance du 2 septembre)

La mise en service du centre de secours est prévue la 1^{ère} quinzaine de septembre.

21 pompiers volontaires composent d'ores et déjà l'équipe. Une Amicale des pompiers a été créée. Il s'agit d'une association loi 1901.

L'Amicale a en charge différentes dépenses comme les cotisations à l'union départementale des pompiers, l'assurance « responsabilité civile association » pour tous les membres, les frais liés aux évènements du Centre, les frais de réception et de convivialité, le matériel d'équipements des locaux et les frais de gestion de l'Amicale.

En contrepartie, l'Amicale gère le calendrier des pompiers sur sa zone, ce qui constituera sa principale recette à partir de la fin de l'année 2025.

Afin de permettre le démarrage de cette association indispensable à l'activité du centre de secours, il est sollicité l'attribution d'une subvention exceptionnelle à hauteur de 5 000 € au titre de l'année 2025 étant entendu qu'il ne sera pas fait de demande en 2026 et années suivantes sauf évènement exceptionnel.

Après échanges et délibération, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 5 000 € qui sera versée au cours du 2^{ème} semestre 2025.

Deux candidatures et offres ont été réceptionnées (suite à la procédure adaptée diffusée) par voie dématérialisée à la date limite fixée au 30 mai 2025 à 12h00.

MISE À DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES en période prélectorale et électorale

(séance du 2 septembre)

Afin d'apporter une équité de traitement et une sécurisation juridique à la campagne électorale à venir, que ce soit pour la collectivité ou pour les candidats, la commune souhaite pouvoir répondre en toute transparence aux sollicitations émanant des candidats et des listes qui seront annoncées ou déclarées.

En période prélectorale et électorale, la commune de Loiron-Ruillé s'engage à respecter strictement le principe d'égalité entre les candidats en offrant à chacun les mêmes possibilités d'accès aux salles municipales, et ce aux mêmes conditions.

La mise à disposition sera consentie, à titre gratuit, à toute liste officiellement annoncée ou déclarée qui en fera la demande et ce, sans limite de nombre de réservations.

Chaque liste désignera un représentant qui sera l'interlocuteur de la commune et qui devra se charger des réservations.

Chaque liste sera responsable des dégradations du matériel. Les candidats devront veiller à mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité liées au respect de l'ordre public et à la sécurité incendie.

Après délibération, le Conseil municipal valide ces règles de mise à disposition des salles municipales pendant la période prélectorale et électorale à venir.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE

(séance du 2 septembre)

Lors de la séance du Conseil communautaire de Laval Agglomération du 22 octobre 2018, il a été décidé de réaliser de nouveaux terrains synthétiques.

Au titre de ces projets, la programmation retenue est la suivante : réalisation de 3 terrains synthétiques à Louverné, Loiron-Ruillé et Saint Ouen des Toits.

A ce jour, le terrain de Loiron-Ruillé est opérationnel.

Le budget définitif de ce terrain présenté par Laval Agglomération se présente comme suit :

DEPENSES : 824 695,49 € HT

RECETTES :

Laval Agglomération : 473 500,41 € HT

CD 53 : 98 740,62 € HT

FAFA : 24 685,15 € HT

FEDER : 164 567,70 € HT

Commune de Loiron-Ruillé : 63 201,61 € HT

Pour rappel, un montant de 76 000 € TTC a été inscrit au budget investissement de la commune.

Après délibération, le Conseil municipal valide la participation financière de la commune à hauteur de 63 201,61 € HT (soit 75 841,93 € TTC).

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES rue de Bretagne en face du stade (séance du 2 septembre)

Le Conseil municipal pré-valide l'avant-projet sommaire présenté par Territoire Énergie Mayenne relatif à la dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public rue de Bretagne pour un montant 29 456 € HT à la charge de la commune. Ce projet devrait être réalisé courant 2026.

CESSION D'UN IMMEUBLE au 11, rue d'Anjou - Loiron-Ruillé (séance du 2 septembre)

Suite à la décision du Conseil municipal du 3 juin 2025 de mettre en vente l'ancienne mairie de Loiron avec une partie de la parcelle section B numéro 1289, un couple s'est porté acquéreur de ce bien par le biais de Maître Mathilde CORMIER, notaire à 53940-Le Genest Saint Isle au prix de 144 000 €, tous frais à la charge de l'acquéreur avec les conditions suspensives suivantes : obtention d'un prêt, acceptation du changement de destination, acceptation de pouvoir réaliser 6 logements avec les places de parking imposées par le PLUi et bornage à la charge de la Mairie.

Avec une servitude : droit de passage entre la dépendance et l'immeuble allant de la rue d'Anjou à l'impasse de la Forge.

Après délibération, le Conseil municipal donne un avis favorable à cette vente dans les conditions énoncées.

⁽¹⁾ Il s'agit d'une synthèse des principaux sujets traités étant entendu que les comptes-rendus officiels des réunions sont affichés en Mairie et disponibles sur le site internet www.loiron-ruille.fr.

Vie municipale

Inauguration Espace Roland Bindel

C'est le 6 juin qu'a été inauguré l'Espace Roland BINDEL devant une foule nombreuse composée de ceux qui l'ont bien connu, ses amis, ses anciens adjoints, les élus et ses sympathisants.

Décédé en 2021, cet ancien maire, qui a conduit le Conseil municipal pendant 28 ans, de 1986 à 2014, a fait un geste fort en léguant une partie de ses biens à sa commune d'adoption.

Pendant toutes ces années, la commune a pris un essor nouveau et a changé de physionomie à travers un certain nombre de choix et d'opérations successives qu'il a su faire aboutir avec la détermination qui était sienne et grâce à l'une de ses qualités majeures, à savoir être visionnaire. Au cours de ses mandats, retenons la nouvelle mairie, la création de nouveaux lotissements, du complexe de loisirs ou de la médiathèque, en passant par l'extension de l'école Jean Moulin. Bien évidemment, n'oublions pas son rôle actif pour créer le Centre de Santé avec les communes avoisinantes. Il en a été l'une des chevilles ouvrières.

Avec son accord, l'équipe municipale avait décidé de donner le nom d'**Espace Roland Bindel** à ce lieu jouxtant la mairie et, pour lui témoigner sa reconnaissance, une structure sur laquelle chacun pourra reconnaître son profil a été mise en place. Cette structure a donc tout son sens dans cet endroit qui se veut un lieu de souvenir mais surtout et avant tout un lieu de vie, un lieu de rassemblement. ■



Inauguration de l'Ecol'eau parc

Nous étions nombreux à « L'Ecol'eau Parc » ce vendredi 6 juin. En effet, c'était l'inauguration de ce bassin de temporisation dont on a tant parlé.

Nous avions bien sûr la présence des élus départementaux et des représentants du Syndicat du Bassin de l'Odon, réalisateur mais nous avions également beaucoup d'enfants, 90 environ qui étaient venus voir les résultats de leurs travaux, notamment les plantations (par très mauvais temps).

Les enfants des trois écoles nous ont également fait des dessins, exposés pour la circonstance, et surtout, vous le verrez à l'entrée, ils ont travaillé sur la proposition d'un nom pour le site. « L'Ecol'eau Parc » fut donc le nom retenu pour ce site qui ne demande plus qu'à répondre aux attentes de cette réalisation dont les études ont été lancées dès 2018.

En fin de parcours, nous avons visionné un petit film, très intéressant, retracant les travaux et l'état des lieux avant et après. Ce film est visible sur le site du bassin de l'Odon

Ce projet est également intéressant sur le plan pédagogique puisque nous avons déjà pu voir des grenouilles et des libellules dans les mares conçues à cette occasion.

Ce site restant ouvert en temps normal, vous pourrez donc aller observer cette biodiversité au Parc de l'Ardonnière qui est accessible par la rue Alain Gerbault. ■

Commission cadre de vie

"Balade musicale" du 27 juin

Le 27 juin, une « balade musicale » a rassemblé environ quarante personnes.

Au départ de la mairie, nous avons pu apprécier la performance d'Agathe et Léonie à la flûte traversière. M Bardou nous a également accompagnés un moment avec son accordéon. Ensuite, nous avons traversé le bassin de temporisation avec M Jallu, qui a pris le temps d'expliquer les travaux en cours et leur fonctionnement en cas de fortes pluies. Nous avons ensuite retrouvé Sophie et Roselyne, qui ont enchanté les participants avec leurs chants, laissant tout le monde conquis.

Le parcours de 6 km s'est achevé au futur espace de loisirs, où M Bourgeais a présenté les différentes phases des travaux à venir ainsi que les emplacements des diverses structures. Nous avons fait une pause autour du terrain synthétique pour répondre aux nombreuses questions posées.

La soirée s'est conclue autour d'un rafraîchissement. ■



Journée citoyenne

Samedi 23 mai, une quarantaine de personnes ont participé à la journée citoyenne proposée par la commission cadre de vie.

Différents ateliers étaient proposés, permettant à chacun de mettre à profit ses talents et de les échanger : artistes, peintres, menuisiers, bricoleurs, musiciens, cuisiniers.

Cette matinée a abouti à plusieurs réalisations, notamment :

- Montage d'une balançoire
- Décorations pour « Octobre rose »
- Rénovation des décorations de Noël existantes
- Création d'une tranchée pour le passage des câbles électriques pour les illuminations à Ruillé
- Pose d'une table de pique-nique
- Fabrication de cadres XL

Ces projets s'ajoutent à ceux des années précédentes :

- Plantations à l'ancien presbytère de Ruillé
- Nettoyage des murs de la cour de l'ancien local jeune à Loiron
- Remise en état les terrains de pétanque à Loiron et Ruillé
- Fabrication de décorations de Noël
- Boîte à livres
- Pose d'un fourreau pour le sapin de Noël

Ce fut une occasion précieuse d'échanger des connaissances, favorisant de belles rencontres et offrant un moment des plus agréables.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé, ainsi qu'à celles et ceux qui ont consacré du temps en dehors de cette journée. ■



Prochaines manifestations :

23 novembre : après-midi jeux à 14h00 au complexe de loisirs

29 novembre : décoration du sapin de Noël

Vie municipale

Forum des Associations

Le forum des associations, événement annuel incontournable de la rentrée a rassemblé les associations locales et acteurs de la commune.

Les visiteurs ont pu découvrir une grande variété d'activités allant du sport individuel ou collectif, en passant par la solidarité, la culture, les arts.

Cette année, en collaboration avec la Jeune Chambre Économique de Laval, la Protection Civile a mené une action de sensibilisation aux gestes de 1^{ers} secours. Cette action était accessible à tous et a suscité un grand intérêt auprès des plus jeunes notamment... ■



Pour votre info

Cambrilages dans la commune :

Face à la recrudescence des cambrilages dans la commune, nous invitons chacun à la plus grande vigilance. Si vous remarquez une voiture suspecte, il est conseillé de prendre note du modèle et de l'immatriculation du véhicule, et prévenir la gendarmerie au 02 43 68 87 17.

Ordures ménagères :

Nous vous rappelons que les sacs d'ordures ménagères doivent être mis dans les containers rigides que Laval Agglo fournit aux habitants. En effet, les sacs déposés sur le sol ne sont pas ramassés par les agents de collecte de l'Agglo. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette règle pour le confort et le bien-être de chacun.

Par ailleurs, il arrive parfois que les bacs soient ramassés tardivement par les services de collecte de l'Agglo.

Voici le n° à joindre en cas de besoin : 02 53 74 11 00. Il n'est pas utile d'appeler en mairie. ■

Frelons asiatiques :

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons sur votre terrain, il faut avertir la mairie (02 43 02 10 24) qui se chargera de faire venir une société pour retirer le nid de frelons.

Si vous prenez contact directement avec une société, il ne pourra pas y avoir de prise en charge de la facture par la mairie. ■

MÉDIATHÈQUE

JULES VERNE

Bonne rentrée à vous tous !

Venez pousser les portes de la médiathèque pour découvrir les nouveaux achats (livres toutes catégories, DVD)

► Animations 2025 :

- Animation en lien avec la Micro Folie
- Atelier tricot 1 fois/mois en lien avec l'association Grâce à Toi ! (Tricot pour les sans-abris & prématurés)
- Atelier Fête des mamies
- Atelier M^e Fifi illustratrice
- Apéro lecture en lien avec Atmosphère 53, le Trianon, Bib du réseau.
- Atelier Passerelle petite enfance en lien avec Charlotte
- Accueil de l'auteur Colin Thibert
- Dédicace du livre d'Isabelle Amiard
- Atelier en lien avec le point Europe (Europe des contes)
- Atelier dessin avec Claire Nadaud, illustratrice sur le thème des petits habitants de l'arbre (le chêne) et en lien avec le livre « Petite Chouette & Petitbou »
- A BIB'CYCLETTE jusqu'au 26 octobre dans le cadre des bibliothèques se mettent au vert cet automne !

► Samedi 14 juin : ont été remis à l'association « Grâce à Toi » les petits tricots de la médiathèque de Loiron et Montjean. Un grand merci aux tricoteuses pour leur travail.

Reprise des dates le samedi 4 octobre.

Vous êtes les bienvenus pour nous accompagner dans ce projet. Nous sommes à la recherche de pelotes de laine.

► Samedi 27 septembre : « Atelier dessin » 10h-12h - tout public/Gratuit - Sur inscription à la médiathèque.

Toutes les dates sur <https://labib.agglo-laval.fr> ■



Actualités

SPORT ET DÉTENTE

L'association Sport et Détente a présenté son gala annuel le samedi 21 juin 2025.

Danse, Step et Zumba étaient représentés sur scène.

Un spectacle haut en couleur chorégraphié par Mélissa qui a accueilli un peu plus de 300 spectateurs. ■



CLUB DE LA FRATERNITÉ

En mai 2025, 18 personnes du club ont passé une semaine dans le Doubs à Villers-le-Lac tout près de la frontière Suisse.

Le programme du séjour a permis de découvrir une superbe région.

- Le musée du Costume et des Traditions Comtoises à Ornans
- Berne, capitale de la Suisse, ville médiévale (La tour de l'Horloge, la cathédrale Saint Vincent...)
- Les artisans du bois Sauge à Montlebon (fabrique encore des chevaux de bois)
- La distillerie Armand Guy à Pontarlier
- Le tuyé du Papy Gaby (salaisons fumées)
- La ferme-musée Grand'Combe Châtelet
- La fruitière à Comté des Suchaux avec visite des caves
- Neuchâtel en Suisse
- La Loue, rivière du Doubs et du Jura

Tous les participants ont été enchantés de ce séjour. ■



DES ASSOS

DARTS CLUB



Le Dart's Club Recrute



Rejoins nous
Au Bar de L'Etang 53320 LOIRON

Suis nous sur Facebook : Dart's Club De L'Etang Loiron

COMITÉ DES FÊTES DE RUILLÉ

Comme chaque année vous étiez très nombreux à participer à notre fête annuelle et nous vous en remercions.

Nous avons eu un temps agréable tout le week-end, ce qui nous a permis de mener à bien toutes nos activités : des tirs au ball-trap, au concours de pêche, en passant par une participation record au repas et au feu d'artifice, jusqu'aux courageux du samedi pour la randonnée et nos Olympiades le dimanche.

C'est toujours réjouissant de voir notre village s'animer le temps d'un week-end.

D'ici là, nous souhaitons une bonne rentrée à tous et nous serons heureux de vous revoir lors de notre soirée choucroute le 15 novembre.

Alors à très bientôt. ■



Enfance Jeunesse

RENTRÉE SCOLAIRE

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2025/2026 sur notre commune : ce sont 314 enfants qui ont rejoint les bancs de nos 3 écoles :

► Ecole Jean Moulin : 7 classes / 153 élèves

Maternelle : 53 élèves + 3/4 TPS qui arriveront en cours d'année
1 classe de PS/MS : Mmes DEMANGE et SOUSSI
1 classe de MS/GS : Mmes COUDREUSE et DEMANGE.



Primaire : 100 élèves répartis en 5 classes

GS/CP : Mmes BARON et BOEDEC / CE1 : Mme BEDAULT / CE1/CE2 : Mme BENATRE / CM1 : Mme DESLAURIERS et M HERPE / CE2/CM2 : Mme DECOCHEREAUX



► Ecole Robert Tatin : 4 classes / 88 élèves

Maternelle : 29 élèves + 6 TPS qui arriveront en cours d'année
PS/MS : Mme LEFEBVRE / GS/CP : Mmes LEGENDRE et BOEDEC
Primaire : 53 élèves
CE1/CE2 : Mme COCHENNEC - CM1/CM2 : Mme CORMIER



► Ecole Saint Joseph : 3 classes / 73 élèves dont 11 nouveaux

Bonne année scolaire à tous ! ■

ECOLE ST JOSEPH

Plantation dans le jardin

Mercredi 26 mars 2025, nous avons désherbé le jardin de l'école. Puis, nous avons appris à planter : des fleurs comme des œillets d'inde, des primevères, des glaïeuls, etc., des fruits et des légumes. Enfin, nous les avons arrosées. Nous avons hâte que les fleurs poussent !

Article rédigé par Nathaël, Héliot, Timothée, Emma et Alexane.



Jeudi 12 juin, les élèves de l'école ont vécu deux temps forts

Le premier temps, le matin s'est déroulé en direct avec le Père Cyrille, actuellement en Birmanie. Cet échange a permis aux élèves de mieux comprendre la situation dans ce pays, notamment en lien avec l'association à laquelle ils ont remis les fonds récoltés lors de l'opération « bol de riz ».

L'après-midi, trois Frères de La Cotellerie : Frère Jean, Frère Tewendé-Marie et Frère Ronan sont venus à l'école pour partager un moment de jeux et d'échanges avec les enfants.

Ces deux temps ont été riches en émotions et en découvertes. ■



ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES

► Clôture festive pour la Passerelle Petite Enfance – Enfance

Le vendredi 27 juin, la Passerelle Petite Enfance – Enfance a clôturé sa saison en beauté avec un spectacle musical haut en couleurs animé par Isabelle FOUCault et Pascal PERTRON.

Pas moins de 51 enfants ont participé à cette représentation joyeuse, rythmée par les sourires, les rires et les applaudissements d'un public conquis. Un beau moment de partage qui s'est terminé autour d'un petit goûter convivial, offert à tous les participants.

• La Passerelle a repris ses activités dès le vendredi 3 octobre.

• La plaquette de présentation de la prochaine session est disponible sur le site de la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Charlotte LETESSIER au 06 07 72 48 65 ou par mail à charlotte.letessier@loiron-ruille.fr.



► Retour sur la soirée Fête foraine : un moment festif, solidaire... et porteur de belles aventures pour les enfants !

Le vendredi 23 mai, la salle polyvalente de la commune a pris des allures de fête foraine, pour une soirée organisée par la Casaloustik, en collaboration avec quelques parents bénévoles et l'équipe d'animation. Ce temps fort a réuni petits et grands des trois écoles dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Ce sont 473 personnes qui ont répondu présentes, pour partager ce moment chaleureux autour de stands de jeux, de gourmandises et de rires !

La réussite de cette soirée repose aussi sur l'engagement de 55 bénévoles : parents, jeunes et membres de l'équipe d'animation, qu'ils aient tenu un stand, installé ou rangé la salle, ou encore préparé un délicieux gâteau. 13 jeunes du service jeunesse, sont venus prêter main-forte pour l'animation de jeux aux côtés des animateurs, ainsi qu'à l'équipe de 15 animateurs, mobilisée depuis plusieurs mois pour concevoir et mettre en place cette soirée.



Grâce aux recettes de la soirée et à la tombola, 2 047 € de bénéfices ont été récoltés !

Une belle somme, entièrement réinvestie pour offrir deux sorties exceptionnelles aux enfants le jeudi 10 juillet :

• 54 enfants de PS à GS ont ainsi découvert les merveilles de l'aquarium de Saint-Malo,

• 54 enfants de CP à CM2 ont profité d'une journée inoubliable au Puy du Fou !

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont participé, donné de leur temps, ou soutenu de près ou de loin cette belle initiative.

C'est grâce à votre implication que ces projets prennent vie et laissent de beaux souvenirs aux enfants.

Rendez-vous dans deux ans
pour une nouvelle édition ! ■



Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Loiron-Ruillé

« A la rencontre de l'adjudant-chef, Anthony SALMACIS du Centre d'Incendie et de Secours. »

Le Centre d'incendie et de Secours a ouvert ses portes en septembre et c'est une grande satisfaction pour notre commune et notre secteur.

Découvrons ensemble son chef de centre, son équipe, ses installations, ses objectifs et son organisation.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Mayenne, fort de ses 1 348 sapeurs-pompiers volontaires (SPV), 132 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 45 personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS) répartis dans 44 centres d'incendie et de secours (CIS), assure chaque année les secours d'urgence sur l'ensemble du territoire Mayennais. En 2024, ce sont plus de 20 000 interventions menées sous le commandement du Colonel Thierry Robert.

C'est dans ce contexte d'activité opérationnelle toujours plus intense que s'inscrit la création du nouveau CIS à Loiron-Ruillé.

Question : Anthony, vous êtes le chef de ce nouveau Centre : pouvez-vous nous présenter, nous dire d'où vous venez et vos motivations ?

J'ai 35 ans et je réside en Mayenne depuis 2018, arrivé par voie de mutation. Je suis originaire du Loiret et plus précisément Beaugency, à quelques kilomètres au sud d'Orléans. Professionnellement, je suis responsable des opérations dans une entreprise de transport routier sur Laval.

Mon entrée dans la famille des sapeurs-pompiers s'est faite en 2002. Pour l'anecdote, un très bon ami d'école, m'a fait visiter et découvrir ce monde lors d'une discussion d'adolescents. Lui est issu d'une famille de pompiers de père en fils... Moi je n'avais aucun proche dans le milieu. Une passion était née.

2002 marque donc mon entrée dans l'école des jeunes sapeurs-pompiers. Accompagné de formateurs SPV et SPP, nous avons appris toutes les techniques et manœuvres mais c'est aussi l'occasion, au plus jeune âge, de se voir inculquer les valeurs du monde Sapeurs-Pompiers.

2006, alors que je souffle ma 16^{ème} bougie, ma formation de JSP se termine, il est temps d'aller récupérer mes affaires de « grand » et de réaliser mes premières interventions. Je



suis ensuite resté 12 années SPV dans 3 casernes du département du Loiret.

En 2018, ce n'est pas une mutation professionnelle qui allait stopper ma passion. Avant même d'arriver officiellement en terres mayennaises, mon dossier de mutation était déjà entre les mains de la direction du SDIS, annonçant mon arrivée prochaine, au CIS de Laval. SPV donc, depuis 2018 sur Laval, il est grand temps aujourd'hui pour moi, d'écrire l'histoire Loironnaise.

Question : Pouvez-vous maintenant nous parler de l'équipe qui est affectée à ce Centre pour son démarrage ?

Retour en arrière : en 2020, le recrutement des premiers volontaires du futur CIS a débuté. Malgré un contexte sanitaire difficile, une poignée de femmes et d'hommes s'est engagée avec détermination pour poser les fondations humaines de ce centre.

2024 marque une étape clé : le 5 septembre, la pose de la première pierre lance officiellement la construction. Parallèlement, une nouvelle campagne de recrutement ambitieuse est engagée avec un objectif clair : former au moins 20 SPV avant l'ouverture opérationnelle.

Objectif atteint ! Aujourd'hui, le CIS de Loiron-Ruillé peut s'appuyer sur 21 sapeurs-pompiers volontaires, dont :

- 6 femmes engagées,
- 4 sous-officiers,
- 16 hommes du rang,
- et 1 infirmière de sapeurs-pompiers.

Une équipe dynamique et représentative issue à la fois de mutations internes et externes, des recrues de 2020 et des nouvelles recrues 2025.

Le centre d'incendie et de secours, au démarrage, sera composé de 4 équipes. Celles-ci se relayeront, 365 jours par an au service de la population du secteur.

Pour accueillir cette équipe, nous disposons d'un nouveau CIS implanté rue de l'Esponnière, à Loiron-Ruillé livré en juin 2025 et inauguré le 26 septembre 2025. ■

Ce projet ambitieux, d'un coût total de 995 966€ HT a été financé à 62% par le SDIS 53 et 38% par Laval agglomération avec une participation de 60 000€ par la commune, siège de cette nouvelle caserne.

Le pilotage de la construction a été confié au cabinet Jacques Bouland Architecte (Flers 61). 12 entreprises locales ont été mobilisées.

Le bâtiment aux dernières normes, d'une surface totale de 580m² partiellement couverte de panneaux photovoltaïques comprend :

- 3 travées pour véhicules de secours,
- Une salle de formation et une aire d'entraînement extérieure,
- Un espace hygiène et désinfection dédié aux interventions,
- Des locaux administratifs et de vie pour les équipes.



Les CIS est équipé, à l'ouverture :

- D'un VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) couvrant les interventions de secours d'urgence à personne qui représente 80% de l'activité opérationnelle des sapeurs-pompiers de la Mayenne.
- D'une VLU (Véhicule Léger Utilitaire) ayant pour vocation de réaliser des interventions de secours à la personne (en cas d'indisponibilité du VSAV) mais aussi de faciliter les déplacements des SPV lors des formations départementales par exemple.



Ce nouveau centre a pour objectif, conformément au SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) d'améliorer la réactivité des secours sur le bassin de risques des communes de Loiron-Ruillé, La Gravelle, Beaulieu sur Oudon et Saint Cyr le Gravelais et de renforcer les 5 centres de l'agglomération lavalloise, situés à Laval, Changé, Saint-Berthevin, Argentré et Port-Billet.

La caserne est ouverte aux visites, pour les écoles, les entreprises du secteur mais aussi les associations, sur demande auprès du chef de centre.

L'amicale, association fondée par les SPV en activité du centre d'incendie et de secours, a elle aussi été créée cette année. Son but est de maintenir la cohésion nécessaire au bon déroulement de nos missions. Elle a aussi une importance puisque SPV du CIS voit déjà tous ses postes pourvus, depuis la première assemblée générale le 30 mai dernier.

Dès cette fin d'année, les habitants de la commune auront le plaisir de recevoir le 1^{er} calendrier des sapeurs-pompiers de Loiron-Ruillé.

Le CIS de Loiron-Ruillé illustre parfaitement l'ambition du SDIS de la Mayenne : anticiper, innover et renforcer la couverture opérationnelle tout en valorisant l'engagement citoyen.



InfosPlus

Le théâtre des 3 Chênes

Le théâtre Les 3 Chênes a fait sa rentrée !

Situé à Loiron-Ruillé à la Chapelle du Chêne, cet équipement culturel de Laval Agglomération propose des spectacles tout au long de l'année. La saison culturelle 2025-2026 s'annonce riche, plurielle et ouverte révélant la généreuse créativité des artistes.

Cirque, musique, théâtre, danse, concert-dessiné, théâtre d'objet et marionnettes... faites vos choix parmi la vingtaine de spectacles pour tous les âges, sans oublier les "Bords de scène" concoctés avec les équipes artistiques et les nombreux partenaires du théâtre. Spectacles, ateliers de pratique artistique, rencontres, échanges... venez nous rejoindre pour passer des moments de découverte et d'émerveillement.

Et grâce à notre formule d'abonnement, bénéficiez d'un tarif à 9€ par spectacle !

Belle saison à toutes et tous !

Réervations possibles via la billetterie en ligne ou en contactant le théâtre Les 3 Chênes : 02.43.10.25.80 / les3chenes@agglo-laval.fr / www.theatreles3chenes.fr / 3 rue du Pays de Loiron, 53 320 Loiron-Ruillé
Retrouvez-nous sur instagram et facebook" ■■■



Civilités



SI PERSONNE NE RAMASSE, ON EST DANS LE CACA !



**Vous servir sans accroc :
La Poste vous informe !**

Chaque année, plus de 2000 facteurs sont mordus par des chiens lors de leur tournée. Cela peut avoir des conséquences graves, tant pour les facteurs que pour les propriétaires d'animaux.



Credit image : @Eric HUYNH

4 gestes simples pour éviter le pire :

1. Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété. Lors du passage du facteur, fermez bien votre portail ou attachez votre chien.
2. Placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir la porte lorsque le facteur sonne pour un colis ou un recommandé.
3. Si votre chien se met à courir en direction du facteur, merci de le rappeler fermement.
4. Vérifiez la bonne hauteur de votre portail et le bon entretien de vos clôtures pour éviter que votre chien ne s'échappe lors du passage de votre facteur.

Pour une distribution en toute sécurité, placez votre boîte aux lettres afin qu'elle soit accessible de l'extérieur, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et disposez d'une sonnette aux abords de votre propriété. Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont pénallement responsables des dommages causés.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre coopération. Ensemble, évitons les incidents pour la sécurité de tous.

DES SACS À CROTTE
SONT À VOTRE DISPOSITION
Ne pas ramasser, c'est 35 € !

agglo-laval.fr

La Fibre

L'ADSL prend sa retraite, la fibre prend la relève

Fermeture du réseau télécom historique
plus de téléphone ni d'internet

**PASSEZ
À LA FIBRE**



Après plus de 50 ans de bons et loyaux services, le réseau DSL et téléphonique historique basé sur le réseau cuivre va définitivement fermer. LucADSL a tout prévu ! Il est temps de vous présenter la relève : voici Delfibre. La fibre optique est plus rapide, plus adaptée aux besoins et usages des français et surtout elle est déjà là !

TOUS CONCERNÉS

Dans votre commune, le processus de fermeture est engagé. Les opérateurs vont cesser de délivrer leurs services téléphoniques et internet sur le réseau cuivre en 2028.

Si vous disposez d'un abonnement à la téléphonie fixe (prise en T) ou à Internet (ADSL/VDSL), nous vous invitons à anticiper

au plus tôt la migration de votre abonnement vers un abonnement fibre optique.

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement fibre optique et ainsi conserver votre numéro de téléphone actuel.

Pourquoi passer dès maintenant à la fibre optique ?



La fibre est une technologie plus écologique.



Les délais de raccordement observés sont d'environ 3 semaines. Anticipez pour ne pas être coupé.



Actuellement, les frais de raccordements sont généralement offerts par les opérateurs.



Enfin, vous pourrez bénéficier dès maintenant de tous les avantages de la fibre optique : vitesse, qualité, stabilité !



Plan France Très Haut Débit République Française



mayenne fibre



Pour en savoir plus sur la fermeture du réseau cuivre : treshautdebit.gouv.fr



Espace France services

France services, votre relais de proximité à Loiron-ruillé pour vos démarches administratives du quotidien.

Nos objectifs :

- Vous informer en un seul et même lieu sur les divers organismes et partenaires sociaux.
- Vous simplifier les démarches administratives, pour lutter contre la complexité à les effectuer, notamment en ligne.
- Vous offrir la possibilité d'avoir des interlocuteurs présents sur votre territoire, bien souvent en dehors des grandes villes, là où se situent les organismes.

Prenez rendez-vous !

Dans les locaux de l'ex Maison de Pays de Loiron-Ruillé, deux animatrices France services, une conseillère emploi et un conseiller numérique vous accueillent, vous accompagnent ou vous réorientent vers les bons contacts.

De nombreuses permanences de partenaires vous permettent de rencontrer les organismes sur place. L'ensemble des 34 partenaires

sont répertoriés dans le guide France services de Laval Agglomération, également disponible au sein de l'espace France services, dans votre mairie ou sur <https://www.agglo-laval.fr/>.

Accompagnement numérique :

L'équipe France services propose également aux habitants du territoire un accompagnement numérique répondant aux besoins exprimés.

Projets 2026 :

- Travaux d'amélioration de l'accueil France services : nous vous donnerons rendez-vous au Printemps pour l'inauguration
- Ateliers Mémoire, Nutrition et mobilité à destination des seniors

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour toutes informations/accompagnements. Espace France Services Laval Agglomération - pôle Loiron

5 rue du Pays de Loiron 53320 Loiron-Ruillé - 02.43.02.19.31

franceservices.loiron@agglo-laval.fr ■■■

Retour en images



VOIE DOUCE



INAUGURATION
CIS
LOIRON-RUILLÉ



SCULPTURE HOMMAGE ROLAND BINDEL